

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU
15 décembre 2025
N° E25000152 /51

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Le vice-président

E- Décision désignation commissaire enquêteur

Vu enregistrée le 4 décembre 2025, la lettre par laquelle la commune de Vaudes demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Le projet de modification de droit commun d'un PLU ainsi que la suppression du plan d'alignement, portant sur les RD185 et RD93 sur la commune de Vaudes, se situant 37 Grande Rue à Vaudes (10260). ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la délégation de la présidente du tribunal en date du 2 mai 2024.

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 :M. Bruno BARBIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 :M. Christophe CHANTEREAUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 :Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 :La présente décision sera notifiée à la commune de Vaudes, à M. Bruno BARBIER et à M. Christophe CHANTEREAUX.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 15 décembre 2025

Pour expédition conforme,
Châlons-en-Champagne, le 17 décembre 2025
Le greffier,



C. LEPOIVRE

Le vice-président,

Signé

Antoine DESCHAMPS